

Commune de BRY

République française, Département du Nord

Arrondissement d'Avesnes sur Helpe

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 10 avril 2025

Convocation en date du : 4 avril 2025

Nombre de Membres : 11

En exercice ayant pris part à la délibération : 10 dont 2 procurations.

Le dix avril deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire dans la salle des associations de Bry sous la présidence de Monsieur Bertrand FLAMENT, Maire.

Etaient présents : Mesdames DELOBEL, FOURNIER, GRAUX et THIRY
Messieurs FLAMENT, LEDIEU, LHOTELLERIE et MARLIN

Absents excusés : M. DESTOMBES et M. ROMAIN (pouvoir à Mme DELOBEL), Mme SERET
(pouvoir à Mme FOURNIER)

Secrétaire de séance : Mme FOURNIER

OBJET : DELIBERATION 011/2025 – Vote du Budget Primitif 2025

Vu l'instruction M57 ;

Vu les Budgets de l'exercice 2024 prouvés ;

Vu l'Etat des Restes à Réaliser au 31/12/2024 ;

Vu la délibération n°007/2025 portant vote du Compte Financier Unique 2024 ;

Vu la délibération n°008/2025 portant affectation du résultat de fonctionnement 2024 ;

Vu la délibération n°010/2025 portant sur la fongibilité asymétrique des crédits pour l'exercice 2025 ;

Vu le rapport de la commission des finances,

Monsieur Bertrand FLAMENT, Maire, rappelle les caractéristiques du budget primitif et invite Monsieur Denis LHOTELLERIE, Adjoint au Maire chargé des finances, à faire la présentation du budget primitif 2025.

Après exposé et débat, le Conseil Municipal décide **10 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION** ce qui suit :

- Budget Primitif de Fonctionnement

FONCTIONNEMENT				
	DEPENSES		RECETTES	
	Chapitres	Montant	Chapitres	Montant
	011	112.534,60	002	122.625,70
	012	101.200,00	013	10.100,00
	014	12.696,00	70	1.316,00
	023	100.000,00	73	53.845,00

	65	87.533,50	731	156.114,00
	66	4.722,53	74	57.074,93
	67	900,00	75	18.501,00
			77	10,00
TOTAL		419.586,63		419.586,63

- **Budget Primitif d'Investissement**

INVESTISSEMENT				
	DEPENSES		RECETTES	
	Chapitres	Montant	Chapitres	Montant
	041	00,00	001	405.527,87
	16	29.543,75	021	100.000,00
	20	14.950,00	024	00,00
	21	480.160,03	041	00,00
	23	00,00	10	500,00
			13	18.625,91
TOTAL		524.653,78		524.653,78

Fait et délibéré à Bry, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Bertrand FLAMENT



La Secrétaire de séance,
Véronique FOURNIER



Publiée le : 11/04/2025

Transmise au Représentant de l'État par voie dématérialisée selon le bordereau d'acquittement.

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.